



LOCATAIRES

VOUS
ÊTES

LES PREMIERS

CONCERNÉS,
VOTEZ!

Choisir ses représentants,
c'est choisir ceux qui pendant 4 ans
seront associés aux décisions
pour améliorer votre logement,
votre immeuble et votre quartier.

Du 15 novembre
au 15 décembre 2018,
prenez la parole et votez !